PRINCIPAUTÉ DE MONACO
UN RÔLE À PART DANS LE MONDE.

La lutte anti moustiques de la DAU

Depuis 2007, la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU) a dans ses missions la lutte contre les nuisibles (rats, insectes…), sur le domaine public comme les espaces verts, les vallons, les galeries techniques…
Dans la lutte anti moustiques, tels que, par exemple, le moustique tigre, les agents de la DAU pulvérisent en moyenne toutes les trois semaines entre le printemps et l'automne un larvicide biologique. Une fréquence qui peut varier selon les besoins.

« Cette année, les campagnes de démoustication ont commencé avec un mois d'avance à cause des températures plus élevées » souligne Olivier Lavagna, Directeur de l'Aménagement Urbain en précisant « grâce à leur formation et à leur équipement, mais aussi à leur connaissance du terrain et à leurs observations au quotidien, les agents de la DAU peuvent traiter une zone dès l'apparition de nouveaux moustiques ».

« La matière active des produits que nous utilisons détruit uniquement les larves de moustiques » précise Philippe Porcu, responsable de la section assainissement de la DAU, en ajoutant « ces produits se présentent sous forme de comprimés solubles dans l'eau, mais aussi en granulés permettant un épandage à la main, pour les lieux où la végétation est dense comme les glacis du Rocher, les galeries techniques et les vallons ».

Depuis début mars, trois campagnes ont déjà été menées sur l'ensemble du territoire en ciblant plus particulièrement les points d'eaux stagnantes, les galeries techniques et les caniveaux. Il faut souligner que, depuis 2007, année d'apparition du moustique tigre en Principauté, les campagnes de démoustication ont été intensifiées et adaptées afin de tenir compte du cycle de vie, de l'habitat, des lieux de reproduction et du périmètre de vol de ce moustique.

« Je souhaiterais rappeler que des gestes simples permettent à chacune et à chacun de contribuer à limiter la prolifération des moustiques. Il suffit d'éviter la création d'eaux stagnantes comme dans les soucoupes de pots de fleurs, les petits récipients, bidons, sceaux, car c'est là que le moustique aime pondre ses oeufs. Devenu adulte, l'insecte ne s'éloigne guère de son lieu de naissance, une centaine de mètres tout au plus », rappelle Olivier Lavagna.

Plus d'informations : amenagement@gouv.mc